

## Comité de Suivi Etude Biodiversité Freydières



### Compte rendu Réunion n°2 – 09 novembre 2021

#### Présents :

Mireille Berthuin - Conseillère municipal Revel  
Lucie Bezombes – Chargée de mission Freydières, Mairie de Revel  
Christian Boeuf – Chef ST Mairie Revel  
Christine Eynard – Revéloise  
Patrick Hervé – Adjoint mairie Revel  
Anne Isabelle - Conseillère municipal Revel  
Jean-Luc Grossi – CEN Isère  
Elizabeth Maillet - Revéloise  
Frédi Meignan – La Gelinotte  
Vincent Pelletier – Adjoint mairie Revel  
Cathy Peloso - Conseillère municipal Revel  
Michel Piantino – Membre de l'ACCA de Revel  
Daniel Tapias – Président AAPPMA Belledonne

Objectif de la réunion : → Présentation d'une synthèse des propositions faites par la commission biodiversité du projet Freydières en 2019 en lien avec les enjeux identifiés par le CEN dans son étude faune flore  
→ Validation des actions à retenir

Après une introduction et un tour de table, le contexte de l'étude est rappelé. Les actions sont passées une par une. Elles sont regroupées dans le tableau suivant avec les relevés de décision associés. *En italique, actions ajoutée par rapport aux préconisations du CEN.* Les deux lieux sont le lac de Freydières et la zone autour de Ferpeyret.

Catégorie	Pblématique CEN	Lieu(x)	Action	Relevé de décision
Fréquentation	Surfréquentation	Les 2	Limiter les activités/festivités autour du lac dans la période de juin à août	Seuls 3 gros événements ont lieu à Freydières et Ferpeyret : Belledonne en cirque, piano du lac (juillet) et la fête des castors (août). Cela représente 6/7 jours en tout. L'idée est de maintenir comme ça. Les événements sont bien maîtrisés. Il serait envisageable de signer des conventions entre la mairie et les organisateurs pour bien faire respecter les zones sensibles. <b>Mise en place : 2022</b>
Fréquentation		Freydières	Améliorer la mise en défens existante autour de la mare, et en faire d'autres au coin NO (réduire accès au berge)	L'amélioration de la mise en défens existante ne pose pas de soucis. <b>Financement possible : CVB (demande printemps 2022)</b> La mise en défens d'une autre zone devra s'accompagner : d'une zone de pêche entre les deux zones en défens, d'une réflexion sur la nécessité et possibilité de couper quelques arbres derrière cette zone, Financement possible seulement pour mise en défens par le CVB <b>Mise en place : 2022/2023</b>
Habitat Naturel	Fauche précoce	Freydières	Fauche tardive autour du lac (après juillet) A minima limiter l'emprise	C'est déjà un peu fait. Il faudrait voir comment diminuer encore la surface fauchée. L'idée de laisser une bande non fauchée d'1m50 autour du lac est émise. La fauche pourrait être différenciée : 1 fauche en juillet vers la gélinotte et une plus tardive au Nord. <b>Mise en place : 2022</b>
Habitat Naturel		Les 2	Laisser les arbres morts pour la biodiversité si ces derniers ne posent pas de risque par rapport au public	Il faudrait délimiter des zones spécifiques, en croisant avec la gestion de l'ONF et les différents secteurs délimités dans le cadre du camp de base. <b>Mise en place : 2023</b>
<i>Habitat Naturel</i>	<i>Fermeture Milieu Assèchement</i>	<i>Ferpeyret</i>	<i>Recreuser mare forestière et débroussaillage pour réouverture milieux.</i>	Il faudra mettre en place en suivi pour assurer la pérennité de la mare. Une journée avant et après le chantier pourra être organisée pour parler du projet aux revélois.es intéressés.es. La LPO précise (échange post réunion) qu'il peut être envisageable d'organiser une demi journée de bûcheronnage pré-chantier participative. <b>Financement CVB, réalisation par la LPO, 1 jour de chantier en 2022 dès qu'il n'y a plus de neige + pose d'un panneau pédagogique</b>
Lac – Milieu aquatique	Poissons	Freydières	Délimiter une zone de protection dans et hors de l'eau dans la zone NO	Il faut porter une attention particulière au début de la pose car des animaux peuvent se prendre dans le filet. Une fois que les herbiers colonisent la zone c'est OK. <b>Financement possible : CVB (demande printemps 2022)</b>
Lac – Milieu	Poissons	Freydières	Se renseigner sur les quantités de	Informations données par AAPPMA : il y a de la reproduction naturelle de poisson

aquatique			poissons à lâcher en fonction des caractéristiques du lac	<p>dans le lac, d'espèces endémiques (gardons) et invasives (perche soleil). Les truites ne peuvent pas se reproduire. Il y a quelques lâchers par saison pour répondre à la pratique de la pêche, mais les truites sont vite pêchées. L'AAPPMA s'oriente plus vers de l'alevinage pour limiter les lâchers pour que les truites grandissent de manière plus naturelle dans le lac.</p> <p>Un panneau pourrait être fait avec AAPPMA pour expliquer ce fonctionnement.</p> <p><b>Mise en place : 2022/2023</b></p>
Lac – Milieu aquatique	Poissons	Freydières	Décaler les lâchers après mi-juillet pour protéger les têtards	<p>C'est déjà fait, les lâchers se font au 14 juillet 15 août selon AAPPMA. Les lâchers d'alevins se font fin septembre début octobre.</p> <p>Une étude du contenu stomacal des poissons nuisibles pourrait être faite au printemps pour savoir s'ils mangent des têtards. Les gardons sont quand à eux herbivores. Les truites farios lâchées se nourrissent avec les nutriments au fond lac.</p> <p><b>Mise en place pêche pour étude contenu stomacal perches soleil : 2022 ?</b></p>
Lac – Milieu aquatique		Freydières	Réensemencement des berges avec herbiers autochtones	<p>Pas de remarque particulière</p> <p><b>Financement possible : CVB (demande printemps 2022)</b></p>
Lac – Milieu aquatique	Enrichissement	Freydières	Maintien d'un niveau constant du lac du 15 mars au 15 juillet : Maintenir le niveau d'eau maximum à hauteur de la bouche d'évacuation de l'eau	<p>Le niveau d'eau du lac est le problème principal qui influence le reste des actions. Il y a 2 sources d'alimentation : le trop plein d'eau potable (pas maîtrisable) et le vieux captage qui part de la cabane du carrier, abîmé par les racines (pas alimenté en 2021). Il faudrait vérifier l'état du réseau, faire de la prospective pour savoir où il faudrait intervenir pour réparer.</p> <p><b>Mise en place : 2022/2023</b></p>
Lac – Milieu aquatique	Enrichissement	Freydières	Assainir le lac : ramassage des algues par groupe de bénévoles	<p>Actions déjà réalisées par le passé mais pas sûr que ce soit très efficace. On est pas dans un cas d'eutrophisation selon les analyses d'eau, et de plus, les renoncules disparaissent en hiver. Il faut juste <i>a minima</i> enlever ce qu'il y a devant la grille d'évacuation. Il est faisable d'enlever un peu de renoncules (côté esthétique) mais pas complètement, il faut les laisser sur le bord. C'est faisable en été mais attention aux pontes d'odonates, ou automne.</p> <p><b>Action non prioritaire</b></p>
Lac – Milieu aquatique	Enrichissement	Freydières	Vidange complète : ramassage des algues et retrait des poissons carnassiers (Perches soleil) A minima pêches ciblées des perches soleil	<p>La seule solution serait de pomper mais c'est quasi impossible de vider le lac car il y a une alimentation souterraine. Les dommages écologiques seraient très importants. Pêche ciblée des perches soleil : une journée de pêche organisée avec l'AAPPMA semble difficile à mettre en place logiquement. Tout le monde peut « détruire » perche soleil mais l'AAPPMA ne peut pas « détruire » les poissons rouges et carpes considérés comme des animaux domestiques. Il faudrait une dérogation de la préfecture et un endroit de remise à l'eau.</p> <p><b>Actions non retenues</b></p>
Dégradations	Feux de camp	Les 2	Supprimer les places de feu (et créer un	<p>Pas de remarque particulière sur ces actions.</p>

			foyer « officiel »)	<b>Ces aspects seront traités dans le cadre de la mise en place du camp de base de Freydières.</b>
Dégradations	<i>Bivouac sauvage feux de camp</i>	<i>Les 2</i>	<i>« Garde vert » missionné sur le site aux périodes de forte fréquentation / verbalisation par les gendarme</i>	
Communication	Surfréquentation	Les 2	Implanter panneaux de sensibilisation et information sur les lieux concernés	
Communication		Les 2	Mise en place de sentiers pédagogiques avec différents thèmes abordés (biodiversité, partage espace avec professionnels) et balisage spécifique	
Communication		Les 2	Utilisation de moyens d'information ex situ (Revel Info, Revel Dialogue, autre)	

Le CEN va rendre l'étude ainsi que les préconisations de gestion basées sur ces propositions d'ici fin 2021.  
Une réunion de programmation opérationnelle des actions en 2022 est prévue début 2022.

Fin du compte rendu, merci aux participants.